

Teasing d'Isabelle Hachez autour de la Conférence ALTER, à l'occasion de la rentrée du personnel de l'USL-B le 10 septembre 2021

Merci, Pierre, de m'offrir l'occasion de vous présenter un projet qui me tient fort à cœur, un projet que nous sommes déjà plusieurs, ici à Saint-Louis, à porter, et qui est susceptible de faire tache d'huile ... si l'envie vous en dit – et ce « si » est évidemment essentiel. A moi de vous mettre l'eau à la bouche en quatre temps : AutonomiCap ; Alter ; handicap ; « Cap ou pas cap ? ».

1. Je commence avec AutonomiCap. Le point d'ancrage du projet, c'est la recherche ARC, AutonomiCap, dont vous avez peut-être déjà entendu parler. C'est un projet interdisciplinaire de 5 ans, qui a démarré chez nous il y a deux ans, qui compte une dizaine de chercheurs et réunit six centres de recherche de notre université, avec pour ambition de croiser les notions d'autonomie et de handicap. Pour plus d'infos, cf. notre fabuleux site AutonomiCap !

2. Deux : Alter. Le projet qui justifie ma présence face à vous aujourd'hui, c'est la conférence internationale Alter que l'équipe d'AutonomiCap accueillera à Saint-Louis les 7 et 8 juillet 2022. Gros événement, avec comme thématique : « Repenser l'institution et la désinstitutionnalisation à partir du handicap ». Cette thématique, qu'on a choisie, est à la fois très sensible et d'une brûlante actualité. Je vous le présente au travers de quelques questions. Que signifie l'injonction internationale à désinstitutionnaliser ? Désinstitutionnaliser, ça veut dire quoi ? Supprimer les institutions spécifiquement dédiées aux personnes handicapées ? Mais alors, qu'est-ce qu'une institution ? Des lieux d'accueil : des murs et des bâtiments ? Ou bien est-ce que la notion d'institution désigne, aussi, certaines manières de faire, comme par exemple une culture institutionnelle dépersonnalisante (« même heure de repas pour tout le monde » ; « même heure de coucher pour tout le monde » ; « même couleur de chambre pour tout le monde » ...) ? Je caricature, mais vous aurez compris l'idée, l'interrogation qui est au cœur de la Conférence Alter : comment traduire de manière sensée, pour la société, pour les personnes handicapées, pour leur entourage, l'appel à la désinstitutionnalisation née dans le giron de la Convention onusienne relative aux droits des personnes handicapées ?

3. Au mieux, là où j'en suis, après AutonomiCap et Alter, vous devriez être en train de vous dire : « fort bien mais en quoi est-ce que ça me concerne ? ». Et bien, à un double titre, au moins. Tout d'abord, parce que vous êtes tous les bienvenus à cette conférence Alter – mais ce n'est pas l'essentiel. Si vous êtes concernés, c'est surtout parce que cette conférence sur l'institution et la désinstitutionnalisation nous offre une magnifique opportunité de « faire institution », de saisir l'occasion de cette conférence pour réfléchir notre institution, en y rentrant par la porte des handicaps.

A nouveau, vous allez sans doute me dire que dans le fait de « penser notre institution à partir des handicaps », il pourrait y avoir comme quelque chose de contre-intuitif. Et bien

non, détrompez-vous : notre université n'est pas étrangère à la question des handicaps - loin de là ! Vous en doutez ? Quatre raisons au moins de vous en convaincre.

Tous corps confondus, notre communauté universitaire compte des personnes en situation de handicap. Juridiquement parlant, la notion de handicap peut en effet couvrir un spectre très large, qui inclut notamment, outre le handicap moteur ou la malvoyance, des situations telles que le diabète, la dyslexie, mais potentiellement, aussi, le *burn out* ou certaines formes de hauts potentiels – autant de situations qui ne sont pas toujours si éloignées de nous ...

Deuxièmement, la Communauté française nous impose des obligations en matière d'enseignement inclusif à l'égard des étudiants en situation de handicap. Un challenge qui ne devrait pas seulement préoccuper notre Cellule PEPS, pour les étudiants à profils spécifiques, mais tous les enseignants, dans la droite ligne d'un autre projet qui est le projet « Lutter contre l'échec ».

Trois, notre université, et plus précisément la Faculté de traduction et interprétation, offre une formation en langue des signes.

Enfin, quatrième raison de vous convaincre que je ne suis pas totalement hors sol en nous proposant de penser notre institution à partir des handicaps, c'est que le handicap est un enjeu sociétal majeur – 15% de la population mondiale serait handicapée. Or nous avons tous ici en commun de travailler à l'université, dont une des trois missions est le service à la société. D'où la proposition : en-deçà et au-delà des recherches consacrées au handicap dans notre université, réfléchissons, débattons, discutons ensemble de ce qui fait sens, ou non, en termes d'inclusion. Profitons de l'occasion pour nous revoir, nous rencontrer, nous surprendre autour de cette thématique. D'autant qu'on peut penser que le moment est opportun, au retour de périodes de confinement, où, sans nécessairement avoir vécu des situations de handicap ou ressenti une forme d'isolement, nous avons tous, à des degrés divers, fait l'expérience de certaines formes de vulnérabilité – ne fut-ce que numérique. Sans doute sommes-nous nombreux, aussi, à souhaiter redessiner demain par une forme de retour aux essentiels.

4. Bref, vous l'aurez compris – en tout cas, je l'espère : de notre côté, l'envie est là, et plus que là, de transformer l'opportunité de la Conférence Alter en opportunités *au pluriel* pour notre communauté universitaire. Et, à quelques-uns, on a déjà commencé à esquisser le champ des possibles.

Préparer la Conférence Alter impose de s'interroger sur l'accessibilité de notre université pour le jour de la conférence – mais pas que. L'université n'a d'ailleurs pas attendu Alter pour réfléchir à cette question : un audit, proposé par l'Ares, est prévu d'ici peu en vue d'améliorer l'accessibilité de nos bâtiments.

Des activités d'enseignement seront également proposées aux étudiants autour de la thématique de la Conférence Alter – mais pas que. On leur proposera aussi, si l'envie est là, de lancer avec eux un Kot à projet autour de la question des handicaps.



Toujours en lien avec l'enseignement, une matinée de sensibilisation à la notion d'aménagements raisonnables, qui avait été programmée, et donc annulée, à l'entame du confinement par le Service d'administration de l'enseignement, sera reprogrammée cette année, le 26 octobre, avec, notamment, la cheffe du Service Handicap d'Unia. Mais pas que. L'idée est aussi de proposer l'une ou l'autre rencontres que l'on rêverait décapantes, avec des conférenciers à même de bousculer les idées reçues, de secouer les représentations du handicap pour un décentrement à 180°.

Des idées, on en a encore plein en magasin. Mais pour l'heure, la seule question qui compte vraiment, c'est celle de savoir si, vous, vous avez envie de vous laisser emporter par ce projet et l'année de sensibilisation esquissée. Alors ... cap ou pas cap de vous laisser emporter ?

*



